

---

---

## À PARTIR DU 22 MAI : COMMENT ÇA MARCHE ?

Au cours de la semaine du 22 mai, un temps d'accueil et d'échange sera organisé dans les lycées pour que les élèves puissent dialoguer avec leurs professeurs et les conseillers d'orientation. Des ressources ont été mises à leur disposition à cet effet.

La phase de réponse des formations aux vœux des candidats débutera le 22 mai en fin d'après-midi. Les propositions d'admission seront alors transmises dans le dossier Parcoursup, qui sera ensuite actualisé chaque matin, en permettant à toutes les situations d'évoluer rapidement.

### ➤ Les différentes réponses des formations que les candidats peuvent recevoir

**Pour une formation sélective**  
(BTS, DUT, CPGE, écoles)

- >> **Oui**  
(proposition d'admission)
- >> **Oui - en attente d'une place**  
(votre position dans la liste d'attente est affichée)
- >> **Non**  
(la formation n'a pas retenu votre dossier)

**Pour une formation non sélective**  
(licence, Paces)

- >> **Oui**  
(proposition d'admission)
- >> **Oui-si**  
(proposition d'admission si vous acceptez un parcours de formation personnalisé pour augmenter vos chances de réussite)
- >> **Oui - en attente d'une place**  
(votre position dans la liste d'attente est affichée et actualisée régulièrement en fonction des places qui vont se libérer)
- >> **Oui-si - en attente d'une place**  
(votre position dans la liste d'attente est affichée et actualisée régulièrement en fonction des places qui vont se libérer)

### ➤ Quelques conseils avant de recevoir les réponses des établissements :

- **Prendre le temps de regarder la liste des vœux et de faire un point sur les préférences des candidats :** cela les aidera à anticiper les choix qu'ils auront à faire quand ils recevront des propositions d'admission des établissements.
- **Télécharger l'application mobile Parcoursup ou la mettre à jour,** elle sera très utile à partir du 22 mai pour être averti en temps réel des propositions d'admission qui leur seront faites.
- **Échanger avec les psychologues de l'éducation nationale** (conseiller d'orientation-psychologue), **les services d'orientation des universités, participer aux actions d'information et d'accompagnement** qui peuvent être organisées dans les lycées ou échanger avec les autres étudiants et l'entourage des candidats.

---

## LES RÉPONSES DES CANDIDATS AUX FORMATIONS

Les candidats doivent accepter ou refuser une proposition dans les délais prévus pour chacune d'elle. Au fur et à mesure de la procédure, les délais s'accroissent afin que chaque candidat puisse obtenir une proposition d'admission pour la rentrée 2018.

- Les dates limites de réponse à chaque vœu sont précisées (en face de chaque proposition) dans les mails et alertes que les candidats recevront dans leur dossier Parcoursup. **Vous trouverez le calendrier des délais de réponses aux propositions d'admission page 15.**
- Les candidats qui acceptent une proposition d'admission mais qui souhaitent attendre d'avoir une réponse à d'autres de leurs vœux «en attente» doivent le préciser en cliquant sur «je maintiens» en face de chaque vœu correspondant.

**Si un candidat ne répond pas à une proposition d'admission dans les délais prévus, il perd toutes les propositions d'admission** qui lui ont été faites. Il a la possibilité, **pendant 5 jours après l'expiration du délai**, de se connecter à son dossier Parcoursup pour **maintenir les vœux apparaissant "en attente"**.

### ➤ Quelques conseils pour bien choisir :

#### À partir du 22 mai

- **Consulter régulièrement la messagerie personnelle, la messagerie intégrée à Parcoursup ou l'application Parcoursup sur le téléphone portable** : le candidat sera prévenu une fois par jour (le matin) dès qu'une proposition d'admission sera faite. Les proches seront aussi avertis s'ils ont renseigné leurs adresses mail dans Parcoursup.
- **Pour accepter ou refuser une proposition d'admission, il est important d'être attentif aux délais de réponse prévu. La date limite pour accepter une proposition d'admission sera affichée en face de chacune des propositions d'admission dans le dossier Parcoursup.**

#### Lorsque le candidat aura accepté une proposition d'admission

- **Dès que la proposition d'admission est acceptée, consulter** dans le dossier Parcoursup le message qui précise le calendrier et les modalités d'inscription administrative indiquées pour le futur établissement.
- **Si le candidat est accepté dans une formation hors Parcoursup** : il doit renoncer à ses vœux sur Parcoursup et **télécharger sur la plateforme l'attestation de désistement** de la procédure Parcoursup. Elle sera obligatoirement demandée par l'établissement hors Parcoursup au moment de l'inscription administrative.
- Préparer **les démarches en vue de la rentrée universitaire** : logement, bourse, etc. Si ce n'est pas encore fait : les candidats ont jusqu'au 31 mai pour constituer leur **dossier social**. Toutes les informations sur [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr).

## LES CANDIDATS RECEVRONT LES ALERTES DES PROPOSITIONS D'ADMISSION TOUS LES MATINS



SUR LE PORTABLE VIA  
L'APPLICATION PARCOURSUP  
PRÉALABLEMENT TÉLÉCHARGÉE OU  
MISE À JOUR



DANS LA  
MESSAGERIE  
PERSONNELLE

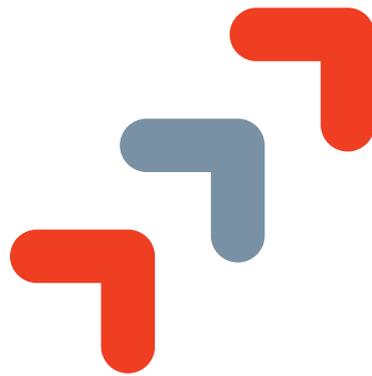


DANS LA  
MESSAGERIE INTÉGRÉE  
À PARCOURSUP



Le numéro vert **0800 400 070** de Parcoursup reste disponible jusqu'au mois de septembre et est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h.

La rubrique "**contact**" de la plateforme permet de poser toutes les questions, tous les jours de la semaine.



## › Les différents types de réponses

Jérôme reçoit une ou plusieurs réponses positives **« oui » ou « oui-si »**

Il est **« en attente d'une place »** pour d'autres formations

### › Pour la proposition "oui" ou "oui-si" :

Si cette proposition plait à Jérôme, il peut l'accepter tout de suite.

Si Jérôme a **plusieurs** propositions « oui » ou « oui-si » : il ne peut en accepter qu'une seule > il doit donc choisir celle qu'il préfère et refuser les autres (il libère ainsi des places pour les autres candidats).

### › Pour ses vœux en attente :

Jérôme peut choisir de conserver ses vœux en attente, car il hésite encore entre la proposition qu'il a déjà acceptée et celles auxquelles il n'a pas encore de réponse. Il doit le préciser sur son dossier en cliquant sur « je maintiens ». **Pour chaque vœu en attente la position sera affichée.**

Si Jérôme refuse la ou toutes les **propositions d'admission** qui lui sont faites, ses vœux « en attente » sont maintenus automatiquement.

Sarah reçoit uniquement des réponses **« en attente d'une place »**

› La position de Sarah dans la liste d'attente est affichée pour **chacun de ses vœux**. Elle peut suivre son évolution chaque jour et cette évolution peut aller très vite.

› **Des places vont se libérer au fur et à mesure** et Sarah recevra une alerte dès qu'une proposition d'admission lui sera faite.

Axel a reçu des réponses **« non »** à tous ses vœux

(cela n'est possible que s'il a formulé des vœux en formation sélective)

› Dès le 22 mai, **un courriel sera adressé à Axel pour lui indiquer qu'il peut solliciter via Parcoursup l'accompagnement de la Commission d'accès à l'enseignement supérieur**, qui l'aidera à trouver une formation au plus proche de ses vœux initiaux.

› Dès le 26 juin, **il pourra également participer via Parcoursup à la phase complémentaire** et formuler 10 nouveaux vœux dans des formations où des places sont encore disponibles. L'année dernière, 130 000 places sont restées vacantes dans l'enseignement supérieur.

Paula n'a formulé que deux vœux. Elle reçoit : un **« oui »** et un **« oui-si »**

› Elle doit choisir entre les **deux propositions d'admission reçues**.

La formation qui lui propose un « oui si » l'intéresse, parce qu'elle lui permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Paula clique sur le bouton « description » qui l'informe du parcours personnalisé proposé par la formation, puis l'accepte.